



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-7787>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **24-7787**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ecole Nationale des Ponts et Chaussées

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 1975350160020

Ville : Marne la vallee cedex 2

Code postal : 77455

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 77

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2024.10

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Julien Becker

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Le formulaire DC1 « Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants; -Une déclaration sur l'honneur signée du candidat individuel et de chaque membre du groupement le cas échéant, certifiant qu'il n'entre dans aucun cas d'interdiction de soumissionner aux marchés et accords-cadres mentionnés aux articles L. 2141-1 à 5 ou L. 2141-7 à 10 du code de la commande publique (inclus dans le DC1)
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Le formulaire DC2 « Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement » relatif aux capacités professionnelles, techniques et financières, dûment complété ou tout autre document contenant les mêmes mentions et renseignements ; - Une déclaration concernant le chiffre

d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif aux prestations objet du présent marché réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - L'attestation d'assurance responsabilité civile professionnel de l'année en cours.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Une attestation de l'agrément sanitaire délivré par la direction départementale de la protection des populations (DDPP) au titre du règlement CE n°853/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 fixant les règles spécifiques d'hygiène applicables aux denrées alimentaires d'origine animale et l'instruction technique DGAL/SDSSA/2019-728 relative à la procédure d'agrément des établissements ; - A défaut, la déclaration d'activité concernant les établissements préparant, transformant, manipulant, exposant, mettant en vente, entreposant ou transportant des denrées animales ou d'origine animale (activités non soumises à agrément sanitaire) au titre de l'article 6 du règlement CE n°852/2004 et de l'article R. 233-4 du code rural et de la pêche maritime - formulaire cerfa n°13984*05; - Une présentation des moyens humains (organisation, effectifs, personnel d'encadrement...) et techniques ; - Une présentation des prestations équivalentes réalisées au cours des 3 dernières années : liste des références comprenant le nom de l'organisme client, le nom et les coordonnées du responsable du service de l'organisme, l'objet détaillé et le montant annuel des prestations réalisées ; Toute autre pièce que le candidat estime de nature à appuyer sa candidature.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 28/02/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, 6 et 8 avenue Blaise Pascal Cité Descartes Champs sur Marne, F - 77455 Marne la vallee cedex 2,

Critères d'attribution : - Valeur technique: 45% - Prix: 40% - Développement durable: 15%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Services de traiteur pour l'Ecole nationale des ponts et chaussées

Code CPV principal - Descripteur principal : 55520000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché est un accord-cadre ayant pour objet l'achat de prestations de services de traiteur pour les besoins de l'École nationale des ponts et chaussées.

Lieu principal d'exécution du marché : Seine-et-Marne (77)

Valeur estimée (H.T.) : 450000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : L'accord-cadre est mono-attributaire et est passé sans montant minimum et avec un montant maximum sur toute la durée de l'accord-cadre de quatre cent cinquante mille (450 000) euros hors taxes. L'accord-cadre, objet de la présente consultation, est conclu à compter de sa notification pour une durée initiale de deux (2) ans ferme à compter de celle-ci. Il peut être reconduit une fois pour une durée de vingt-quatre (24) mois. Il est reconductible tacitement sauf dénonciation expresse par le pouvoir adjudicateur, notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception au moins deux mois avant la date d'expiration de la période de reconduction. La durée globale de l'accord-cadre, périodes de reconduction comprises, ne peut

dépasser 48 mois. Le Titulaire de l'accord-cadre ne peut pas s'y opposer et la décision du pouvoir adjudicateur n'est soumise à aucune justification. La décision de non-reconduction n'ouvre droit à aucune indemnité. L'accord-cadre est conclu à prix unitaires et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande, en application des prix du bordereau des prix unitaires. Chaque candidat peut se présenter seul ou en groupement. Toutefois, un même candidat ne peut pas se présenter en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et en qualité de membre d'un ou de plusieurs groupements d'opérateurs. Aussi, un même candidat ne peut pas faire partie de différents groupements. Dans le cas d'une candidature groupée, les candidats respectent les dispositions des articles R. 2142-19 à R. 2142-27 du code de la commande publique. Le groupement peut être conjoint ou solidaire. Le financement est réalisé sur le budget propre de l'enpc.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/01/2024